

TRADUIRE LE PACTE VERT POUR L'EUROPE EN ACTIONS LOCALES

Déclaration des responsables locaux et régionaux européens

Nous, responsables locaux et régionaux européens, réaffirmons notre détermination à atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe dans nos territoires, en facilitant une participation optimale de nos citoyens, de nos entreprises et de nos communautés locales.

Partie I: Préambule

Nous sommes conscients de la situation mondiale critique et des défis pressants auxquels l'Europe est actuellement confrontée, dans un contexte où les efforts déployés pour trouver des solutions à la triple crise planétaire¹ se heurtent à l'instabilité des situations géopolitiques. À cet égard, le pacte vert pour l'Europe offre une vision porteuse de changement pour un avenir durable en Europe, qu'il convient de défendre et d'étoffer davantage.

Alors que les élections de 2024 font entrer l'Union dans une nouvelle phase tournée vers la mise en œuvre du pacte vert, il faudrait s'attacher beaucoup plus à élaborer des politiques qui favorisent le déploiement de mesures dites «sans regret» et accélèrent la mise en œuvre de solutions concrètes, à la fois pour atténuer les effets du changement climatique et pour s'y adapter. Ces avancées offriront une valeur ajoutée manifeste à nos entreprises et à nos collectivités, tout en accélérant la transition vers la neutralité climatique.

Les administrations locales et régionales jouent un rôle central dans la concrétisation du pacte vert pour l'Europe. Notre proximité avec les citoyens et les entreprises fait que nous sommes les mieux placés pour gagner l'adhésion des collectivités et parties prenantes locales, en instaurant les conditions et le soutien qui permettront aux initiatives locales de prospérer, de sorte que le pacte vert pour l'Europe se traduise par des actions significatives, efficaces et tangibles profitant à l'ensemble de la population.

Pour tenir notre engagement, nous devons inscrire notre action dans le bon contexte. Alors que nous nous efforçons de concevoir des stratégies pour aider les citoyens, les parties prenantes et les entreprises à se mobiliser, nous devrions ancrer plus fermement notre capacité de mobilisation et de mise en œuvre dans le pacte vert pour l'Europe, tandis que nos besoins, les obstacles auxquels nous nous heurtons et les possibilités qui s'offrent à nous devraient être pris en compte durant l'élaboration du cadre européen en matière de législation et de soutien.

¹

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, [What is the Triple Planetary Crisis?](#) («Qu'est-ce que la triple crise planétaire?»; uniquement en anglais et en espagnol).

Nous, responsables locaux et régionaux européens:

- réaffirmons notre détermination à agir comme des alliés incontournables de l'Union européenne et des États membres pour ce qui est de **mettre en œuvre des actions ambitieuses et porteuses de changement** en vue de concrétiser le pacte vert pour l'Europe sur le terrain;
- exprimons à nouveau notre volonté de **renforcer les capacités et les compétences** nécessaires à la mise en œuvre des projets du pacte vert, en encourageant l'innovation, la coopération et l'engagement des citoyens au sein de nos différents domaines d'action publique et entre ceux-ci;
- soulignons que les administrations locales et régionales sont à l'origine d'un grand nombre **d'actions et d'objectifs sur mesure et concrets** qui visent à associer activement les citoyens, les parties prenantes et les entreprises; insistons néanmoins sur la nécessité de prévoir **une meilleure intégration de la gouvernance à plusieurs niveaux et un accès direct au financement**;
- saluons l'essor **des instruments de l'Union destinés à soutenir**² les collectivités locales et régionales dans divers domaines d'action du pacte vert pour l'Europe; **avertissons** toutefois que cette prolifération risque de ne pas se traduire par une amélioration équivalente de leur incidence mesurable³.

Partie II: Recommandations

Dans ce contexte, nous, responsables locaux et régionaux européens:

1. invitons les colégislateurs et les États membres à redéfinir des processus de **gouvernance multi-niveaux** qui soient efficaces et offrent une reconnaissance, une visibilité et un soutien complets pour permettre aux acteurs locaux et régionaux d'accélérer leurs actions et d'en moduler l'ampleur, tout en reconnaissant la diversité des conditions et des ressources qui sont les nôtres pour parvenir à la neutralité climatique et faire preuve de résilience;
2. demandons aux colégislateurs et aux États membres de procéder à des améliorations visant à établir un système de suivi harmonisé dans le cadre de la gouvernance de l'union de l'énergie, pour permettre **la prise en compte des efforts et contributions des collectivités locales et régionales** grâce à des systèmes de suivi qui soient en adéquation avec les plans nationaux en matière d'énergie et de climat, tout en respectant les spécificités nationales;

² Voir, entre autres, les initiatives telles que la Convention des maires pour le climat et l'énergie, l'accord des villes vertes, l'initiative d'économie circulaire pour les villes et les régions, ou encore le défi des villes intelligentes.

³ Comité des régions, [The impact of EU climate and energy initiatives on cities' climate transition](#) («L'incidence des initiatives de l'UE consacrées au climat et à l'énergie sur la transition climatique des villes»; en anglais).

3. réclamons que la Commission européenne et les États membres proposent des **plateformes de soutien adéquates** pour **renforcer les compétences et les capacités** des collectivités locales et régionales et des parties prenantes concernées, de manière à faciliter la mise en œuvre et le suivi du pacte vert pour l'Europe;
4. appelons la Commission européenne à nous pourvoir d'**instruments de soutien plus flexibles et inclusifs**⁴ qui nous permettraient de traiter plus en profondeur les enjeux spécifiques auxquels nous sommes confrontés, en tirant parti des possibilités offertes par nos contextes locaux et régionaux, et qui amélioreraient en même temps l'accessibilité et l'inclusivité des instruments de soutien et des flux de financement (par exemple les fonds de cohésion, le fonds de relance, le fonds de transition juste, le fonds social pour le climat, entre autres) pour un groupe plus large de collectivités locales et régionales;
5. plaidons en faveur d'un renforcement des **synergies entre les instruments**⁵ **de soutien de l'Union et les initiatives, processus de planification et mesures relevant des États membres**, afin d'accroître le renforcement mutuel et l'inclusivité, et d'offrir le soutien technique et financier dont les collectivités locales et régionales ont besoin pour mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe sur le terrain;
6. exigeons que l'accent soit mis sur les **synergies entre les financements et les instruments de soutien européens existants**⁶ afin d'en amplifier les effets et de surmonter les cloisonnements politiques contre-productifs, les doubles emplois et les charges administratives inutiles;
7. demandons aux colégislateurs qu'**un soutien financier européen supplémentaire soit affecté directement** à la mise en œuvre du pacte vert aux niveaux local et régional, afin de garantir que les engagements politiques puissent être suivis d'effet grâce à la création de parcours clairs pour leur mise en œuvre;
8. exhortons à **mieux aligner et mieux intégrer les fonds de la politique régionale et ceux de la politique de cohésion de l'Union** avec les objectifs du pacte vert et les instruments de soutien⁷ aux collectivités locales et régionales.
9. recommandons d'introduire davantage de **financements liés aux performances**, ce qui passe par des mécanismes qui récompensent les administrations locales lorsqu'elles atteignent certains

4 Voir, entre autres, les initiatives telles que la Convention des maires pour le climat et l'énergie, l'accord des villes vertes, l'initiative d'économie circulaire pour les villes et les régions, ou encore le défi des villes intelligentes.

5 Voir note n° 4.

6 Voir note n° 4.

7 Voir note n° 4.

objectifs liés à l'environnement, aux questions sociales et à une économie propre, en tenant compte des particularités nationales de chaque État membre de l'UE;

10. proposons d'intensifier la coopération en établissant **une task-force «Pacte vert — Investir l'échelon local»** entre la Commission européenne et le Comité des régions, destinée à servir de plateforme centrale pour le dialogue avec les collectivités locales et régionales, à coordonner les efforts entre les instruments de soutien européens et à fournir des orientations pour aligner les politiques du pacte vert pour l'Europe sur les capacités et les besoins locaux et régionaux.

Partie III: Conclusion

Pour garantir la bonne mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, il est impératif de donner aux collectivités locales et régionales les moyens d'agir en tant qu'acteurs clés du changement.

En renforçant nos capacités, en fournissant un soutien financier ciblé, en brisant les cloisonnements politiques et en établissant des dialogues structurels, l'Union peut libérer tout le potentiel des initiatives locales et régionales qui favorisent une transformation durable, tout en tenant compte des réalités locales et régionales. Cette approche permettra de tirer parti de la confiance que les citoyens et les entreprises accordent à leurs collectivités locales et régionales, de manière à assurer une coordination et un alignement constants et à faire en sorte que le pacte vert pour l'Europe ne soit plus une simple aspiration, mais qu'il devienne une réalité.